

[Traduction]

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

DEMANDE DE RETRAIT DES REMARQUES FAITES PAR LE CHEF DE L'OPPOSITION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Mike Landers (Saint-Jean-Lancaster):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement. A la suite des propos désobligeants qu'a tenus mercredi dernier le chef de l'opposition au sujet de députés libéraux du Parlement du Nouveau-Brunswick, je propose, appuyé par le député de Middlesex-London-Lambton (M. Condon):

Que la Chambre presse le chef de l'opposition de retirer ses remarques désobligeantes et de s'excuser auprès des députés concernés.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** Pour mettre en délibération une motion de ce genre il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LA NATIONALISATION DES COMPAGNIES PRIVÉES

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre, j'adresserai ma question au vice-premier ministre. Dans un discours diffusé sur le réseau national de télévision le 1<sup>er</sup> août, le premier ministre a déclaré:

Nous mettrons fin à l'ingérence de l'État, pas le biais de nombre de ses politiques, dans la vie des particuliers et des entreprises; cela voudra dire, dans certains cas, que nous remettrons certaines fonctions entre les mains du secteur privé.

Il a ensuite réitéré sa confiance dans le secteur privé, confiance qui a été réaffirmée à trois ou quatre reprises dans le discours du trône.

Le vice-premier ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement n'a pas respecté ces engagements et pourquoi il a pris des mesures, à l'égard de Nordair et de Pacific Petroleum, qui vont à l'encontre de la politique qu'il préconise?

**Une voix:** Esso sera la prochaine.

**Une voix:** Vous êtes dans les nuages!

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, le député veut bien sûr parler d'une très importante transaction qui s'est effectuée au cours de la fin de semaine, soit l'acquisition par Petro-Canada de la part prépondérante des actions de Pacific Pete...

**Des voix:** Bravo!

**M. Gillespie:** Cette transaction représente une étape capitale qui nous permettra d'assurer les futurs besoins énergétiques du Canada...

### Questions orales

**Une voix:** Comment une étape capitale?

**M. Gillespie:** Elle constitue un investissement capital dans notre avenir. Elle ne va nullement à l'encontre des déclarations qui se trouvent dans le discours du trône, où l'on faisait remarquer que de gros investissements dans le domaine de l'énergie s'imposaient pour protéger notre avenir.

**M. Andre:** Monsieur l'Orateur, ces sornettes ne méritent pas de réponse.

J'ai une question supplémentaire à poser au vice-premier ministre. Il s'agit des engagements que l'on a pris—je croyais que c'était sincère—devant la population canadienne au réseau national de télévision, puis à nouveau dans le discours du trône, selon lesquels il n'y aurait pas de nouvelle nationalisation et même que le gouvernement actuel reviendrait à une politique favorisant le secteur privé. Le vice-premier ministre peut-il s'engager solennellement à ce qu'il n'y ait pas de nouvelle nationalisation de compagnies privées...

**Des voix:** Non.

**M. Andre:**... au moins jusqu'à ce que le gouvernement ait rassemblé assez de courage pour demander au peuple de renouveler son mandat afin de continuer à appliquer une politique d'appropriation de l'économie canadienne par l'État?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je rappelle au député qu'il n'est pas question de nationalisation à propos de cette transaction.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Comment l'appellez-vous alors?

**M. MacEachen:** Je lui demande également d'examiner cette transaction un peu plus à fond et non pas seulement en surface, afin de découvrir par lui-même que cette acquisition n'a nécessité aucune dépense gouvernementale. C'est une transaction purement commerciale. Elle ne fait aucunement appel aux revenus du gouvernement du Canada. En outre, cette consolidation de Petro-Canada permettra probablement d'intensifier l'activité du secteur privé puisque, comme tous les députés le savent, presque tous les projets entrepris par Petro-Canada sont des projets mixtes faisant appel à la collaboration de firmes du secteur privé.

Je suis convaincu que si le député approfondissait la question, il abandonnerait les efforts qu'il déploie pour faire croire à un nouvel empiètement du gouvernement dans les plates-bandes du secteur privé.

● (1417)

**M. Andre:** Monsieur l'Orateur, le vice-premier ministre renforcerait le secteur privé en mettant à la tête de l'industrie pétrolière les dirigeants du ministère des Postes. Au cas où le vice-premier ministre ne le saurait pas, je lui apprendis que de par la loi Petro-Canada est un organisme représentant Sa Majesté. Par conséquent, ses dépenses et ses dettes sont la responsabilité du gouvernement du Canada et des contribuables canadiens. De toute évidence, cela ridiculise la déclaration que vient de faire le ministre, de même que toute promesse de restrictions budgétaires.